

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'Éducation Nationale
~~Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,~~

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 9 juin 1933;

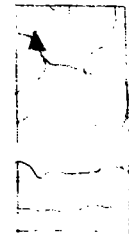
adhésion
Vu l'engagement en date du 8 juin 1936 donnée par M. Henri
~~Henri~~ Kammerer, propriétaire, demeurant à Thann,
6 Grande Rue;

HAUT-RHIN

PEUPLIER DE LA TOUR DE LA SORCIERE

THANN

SITES



CARTE

MICHELIN

N° 66

PLI : 9

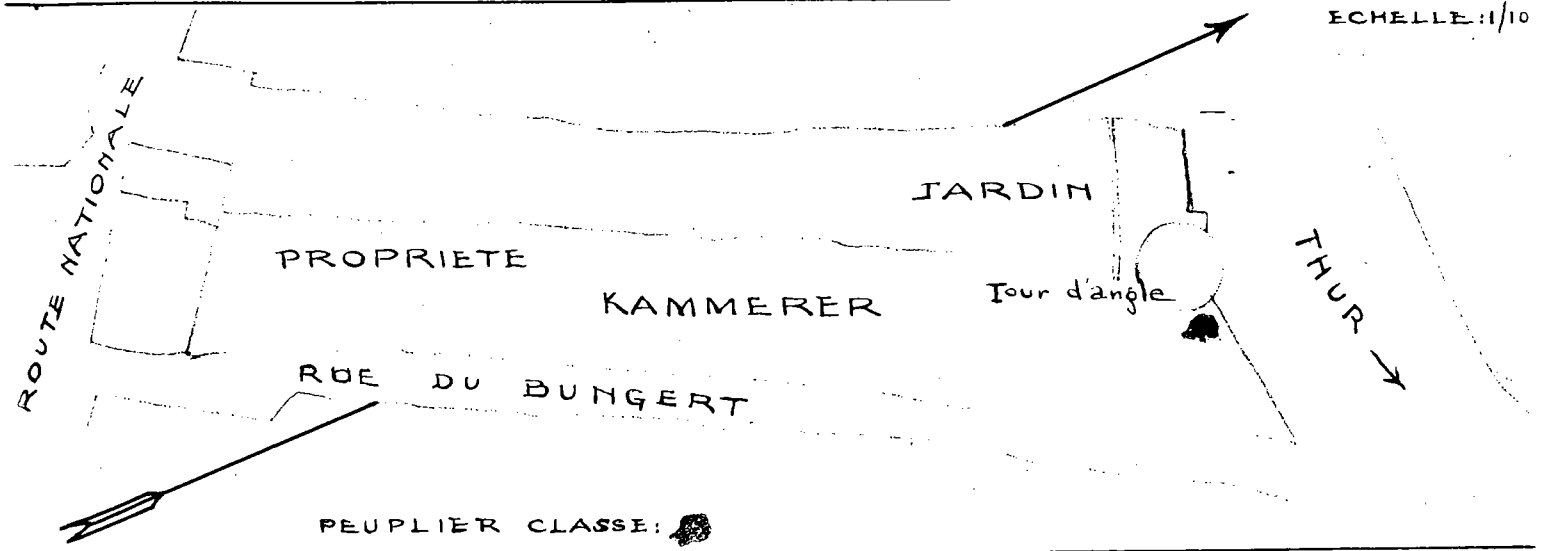
CLASSEMENT

COMMUNE: THANN

CANTON : THANN

ARROND: THANN

ECHELLE: 1/10



ARRETE DU 27 OCTOBRE 1936

Le peuplier de la Tour d'Angle des anciennes fortifications dite "Tour de la Sorcière" à THANN -Haut-Rhin- est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

signé: Jean ZAY

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments Historiques
et des sites :